



## &gt; Sommaire &gt;&gt;

- 1** ■ Mot du président

---

- 3** ■ Convocation à l'assemblée primaire du 22 novembre 2012

---

- 3** ■ Protocole de l'assemblée primaire du 24 novembre 2011

---

- 6** ■ Message et remarques sur le budget 2013

---

- 12** ■ Bilan de la dernière législature

---

- 15** ■ Riddes côté montagne
  - La Tzoumaz / Rétrospective de l'été 2012
  - La Tzoumaz Présentation de l'hiver 2012-2013

---

- 18** ■ Divers
  - Tarifs des abonnements de ski pour les habitants de Riddes
  - Tri des déchets
  - Date de ramassage du papier à Riddes
  - Nouveau règlement communal des constructions / SIT disponible au public
  - Collecte des sapins de Noël
  - Changements des noms de rues à Riddes
  - Attribution des noms de rues à la Tzoumaz
  - Assurances maladie complémentaires pour les enfants
  - Cartes journalières CFF « commune »
  - Heures d'ouverture des guichets du bureau communal
  - Agenda Riddes/La Tzoumaz

## &gt; Mot du président &gt;&gt;

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente ce nouvel InfoRiddes, qui sera dans sa majorité consacré au budget de l'année 2013.

En préambule, je me permets de revenir brièvement sur les dernières élections communales du 14 octobre 2012, au cours desquelles vos autorités pour la prochaine législature 2013-2016 ont été renouvelées, avec deux nouveaux élus, quant bien même au moment de la mise sous presse de cet article, le nom du 5<sup>e</sup> conseiller, qui doit encore être nommé par les parrains de la liste numéro 1, n'est pas connu.

Au nom de l'autorité en fonction, je tiens d'ores et déjà à adresser de chaleureux remerciements à mes collègues sortants en place jusqu'au 31 décembre, Madame Marcelle Monnet Terrettaz et Monsieur Frédéric Claivaz.

Ils se sont tous deux engagés pour la collectivité aux travers des différents dicastères qu'ils leur ont été attribués

et leur engagement mérite d'être relevé.

Pour ma part, c'est toujours animé de la même motivation et passion que je m'apprête à poursuivre mon mandat au service de la communauté riddanne. Que de dossiers traités au cours de ces dernières législatures, dont certains ont aboutis, d'autres étant encore en cours de réalisation, alors que d'autres sont toujours au stade embryonnaire. Cette publication revient d'ailleurs en bref sur tous ces projets, à découvrir en pages 12, 13 et 14.

Enfin, mes collègues du Conseil communal et moi-même souhaitons remercier chaleureusement tous les électeurs de la confiance témoignée. C'est un honneur, mais également une grande responsabilité. Nous allons donc remettre l'ouvrage sur le métier avec forte conviction et poursuivre dans la direction prise durant les dernières années, direction qui au vu de l'augmentation constante de la marge d'autofinancement, quant bien même l'endettement

net par habitant n'a cessé de décroître, nous laisse à penser que le chemin emprunté est le bon.

Pour en revenir au budget, un des principaux investissements de ces prochaines années est l'agrandissement du centre scolaire. Cette réalisation revêt une importance primordiale pour le développement de Riddes. Car la pérennité de notre population passe sans aucun doute par nos enfants, auxquels nous nous devons d'offrir un lieu de scolarisation moderne et adapté aux exigences actuelles.

Ce qui me permet de passer sans transition à l'ouverture le 5 novembre 2012 de la structure de l'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers), qui était initialement prévue dans le cadre de l'agrandissement de l'école. Néanmoins, au vu de la demande et du local à disposition (qui abritait anciennement la garderie), il a été décidé de proposer ce service d'accueil des enfants scolarisés dans l'immédiat.

Avec l'ouverture de la crèche en août dernier, la Commune de Riddes peut dorénavant se targuer de disposer de structures d'accueil pour les enfants de 18 mois jusqu'à l'âge de la fin de la scolarité primaire. Il me paraît important de relever cet aspect en faveur des familles riddannes.

Un tout autre sujet dont j'aimerais vous parler en quelques mots, la tempête *Andrea*, qui s'est abattue sur notre région le 5 janvier 2012 et qui restera tout de même comme l'événement naturel marquant de l'année. Les rafales ont atteint par endroit les 200 km/h dans les montagnes, dévastant au passage nos forêts chargées de neige suite aux fortes précipitations qui ont précédé cette tempête.

De nombreux arbres sont tombés, entraînant même la fermeture provisoire de la route Riddes-La Tzoumaz durant toute une nuit et contraignant une cinquantaine de touristes et résidents de La Tzoumaz à dormir à Riddes dans l'abri PC communal, où ils ont été chaleureusement accueillis.

Les dégâts sont certes impressionnants, mais fort heureusement, personne n'a été blessé par cet événement naturel d'une rare intensité.

Permettez-moi également de donner une brève information sur notre athlète Clélia Reuse, qui est la première Riddanne à participer à des Jeux olympiques. Aux Championnats d'Europe à Helsinki, et malgré une douleur toujours présente suite à sa fracture de fatigue au tibia de l'hiver dernier, Clélia a réussi l'un des meilleurs 100m haies de sa carrière en 13''25. Sélectionnée en tant que remplaçante dans l'équipe suisse qui a couru les demi-finales du relais 4x100m aux JO de Londres, Clélia a vécu une extraordinaire aventure, et cette expérience ne peut être qu'enrichissante pour la suite de sa carrière, pour laquelle je lui souhaite le meilleur.

Ce qui me permet de passer sans transition à nos sociétés locales. J'aimerais une fois de plus mettre en exergue l'importance et l'impact positif de la culture et du sport au sein d'une communauté. A Riddes, une grande palette d'activités culturelles et sportives est disponible, et ceci grâce au talent et à la disponibilité des acteurs et des responsables œuvrant dans ce milieu. Voir des jeunes perpétuer cette tradition est un encouragement indéniable. Qu'ils en soient une fois de plus remerciés.

Vous trouverez sur notre site internet [www.riddes.ch](http://www.riddes.ch), différents liens vous permettant de faire un choix sportif et culturel à votre goût. Je vous invite également à consulter l'agenda des manifestations, spectacles, concerts et autres activités culturelles et sportives dans notre village en dernière page de cet InfoRiddes.

Le Conseil communal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture de ces nouvelles et vous invitons à participer nombreux à la prochaine assemblée primaire qui se tiendra le jeudi 22 novembre 2012 à 19h30 à la Salle du Collège.

> **Votre président Jean-Michel Gaillard** >>



# protocole de l'assemblée primaire

DU 24 NOVEMBRE 2011

## > Convocation à l'assemblée primaire du 22 novembre 2012 >>

L'assemblée primaire est convoquée le jeudi **22 novembre 2012, à 19h30 à la salle du Collège**, avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'assemblée primaire du 24 novembre 2011
2. Lecture du budget 2013
3. Approbation du budget 2013
4. Présentation du plan quadriennal 2013-2016
5. Bilan de la dernière législature
6. Divers

Le budget de l'exercice 2013 est tenu à la disposition des citoyennes et des citoyens et peut être consulté ou retiré, dans sa forme complète, au bureau communal, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'assemblée primaire du budget 2012 est ouverte par M. Jean-Michel Gaillard, Président, qui souhaite la bienvenue à l'assistance.

Cette assemblée a été conformément convoquée par affichage au pilier public dans le délai légal avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'assemblée primaire du 2 décembre 2010
2. Lecture du budget 2012
3. Approbation du budget 2012
4. Présentation du plan quadriennal 2012-2015
5. Acte de concession des forces hydrauliques : décision
6. Informations sur l'évolution des projets en cours
7. Divers

### ■ Protocole de l'assemblée primaire du 2 décembre 2010

Sur proposition de M. Jean-Michel Gaillard, Président, l'assemblée primaire renonce à la lecture du protocole de l'assemblée primaire du 2 décembre 2010, celui-ci ayant été distribué à tous les citoyens, et l'approuve à l'unanimité. L'ordre du jour est également accepté.

### ■ Lecture du budget 2012

Le compte de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 2'093'836.-. Les investissements nets s'élèvent à Fr. 2'940'000.-.

Quant au compte de variation de fortune, il présente un

bénéfice net de Fr. 465'836.- après enregistrement de Fr. 1'628'000.- d'amortissements comptables.

Ce budget 2012 est soumis à l'approbation de l'assemblée primaire, conformément aux dispositions légales en vigueur, il a été adopté en séance du Conseil du 18 octobre 2011 et soumis aux organes de contrôle prévus par la loi.

### 1) Compte de fonctionnement

Le nouveau projet de loi concernant la 2<sup>e</sup> étape de la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le Canton et les Communes, ainsi que les neuf lois adoptées ou révisées dans le cadre du projet RPT II-2 ont été approuvées par le Grand Conseil.

Pour le Canton du Valais, il s'agissait en priorité d'adapter ses bases légales tout en assurant une neutralité globale des coûts entre le Canton et les communes, de procéder aux adaptations budgétaires nécessaires et de résoudre les problèmes transitoires qui se posent.

Pour la Commune de Riddes, les modifications législatives adoptées dans le cadre du projet RPT II-2 apportent des incidences financières dans certains domaines, principalement les comptes « Enseignement et formation », « Aide sociale » et « Finances et impôts ».

Au niveau «Sécurité publique», quelques modifications vont être effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2012 au sein de certaines structures :

- Un regroupement des Chambres pupillaires des communes d'Isérables, Leytron, Saillon, Saxon et Riddes est en cours. La nouvelle structure débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Pour cette raison, la Chambre pupillaire n'aura plus ses propres salariés au sein de la commune mais une participation communale sera versée à cette nouvelle entité.
- En ce qui concerne la protection civile, la nouvelle loi entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Dès cette date, le financement et la conduite opérationnelle de la protection civile incomberont au Canton. Pour cette raison, le poste «Financement de la PCi» ne contiendra plus aucune dépense liée à la protection civile, hormis celles liées aux abris de la protection civile.

Au niveau «Enseignement et formation», avec la mise en place de la RPT II, le salaire des enseignants n'est plus indiqué et est remplacé par une rubrique «Contribution communale». Un coût moyen par élève pour l'ensemble du canton est calculé et est facturé aux communes selon le nombre d'élèves domiciliés sur son territoire. La part communale est de 30% et la part cantonale de 70%. Le coût moyen annuel d'un élève en âge de scolarité obligatoire est de Fr. 9'120.– par année. Pour la Commune de Riddes, les charges concernant l'école primaire sont quasiment similaires à l'ancien calcul. Par contre, au niveau du cycle, ce nouveau calcul augmente les charges de fonctionnement d'environ Fr. 115'000.– par rapport au budget 2011.

Dans le compte «Prévoyance sociale», l'augmentation des

charges est principalement liée à l'ouverture de la nouvelle crèche qui est prévue au printemps, selon l'avancement du projet bourgeoisial des bâtiments Midi-14 Heures. Suite à un questionnaire transmis aux parents concernés, il a été décidé de conserver la garderie en complément de la crèche. Pour cette raison, il est prévu une augmentation des charges de Fr. 150'000.– dans le cadre du budget 2012.

La gestion de la Maison de la Forêt et la piscine de La Tzoumaz ayant été repris par la Commune, il a fallu adapter le plan comptable afin de créer des comptes de charges salariales et des comptes d'entretien des infrastructures en lieu et place des subventions versées auparavant.

Dans le compte «Finances et impôts», certaines rubriques, telles que l'impôt sur les gains immobiliers ou l'impôt à la source, ont été adaptés à la hausse au vu des résultats des dernières années. Ce qui nous donne des recettes fiscales sur personnes physiques augmentées de Fr. 147'000.–.

Au niveau du fonds de péréquation, il était jusqu'à ce jour alimenté par la Commune de Riddes, soit pour ces dernières années une charge annuelle d'environ Fr. 50'000.–. Avec la nouvelle RPT II-2, la Commune sera bénéficiaire et encaissera dorénavant un montant de plus de Fr. 180'000.–.

## 2) Comptes d'investissements

Le Conseil communal présente un budget prévoyant des investissements nets s'élevant à Fr. 2'940'000.–, y compris ceux liés aux services autofinancés.

Le principal investissement attendu est le début des travaux du projet d'aménagement d'adduction et de traitement d'eau potable à La Tzoumaz. Des travaux,

d'un montant de Fr. 825'000.– répartis dans les postes «Eau potable» et «Eaux usées» sont planifiés pour l'année 2012.

Un montant de Fr. 430'000.– est prévu pour l'aménagement de la Place centrale à La Tzoumaz. L'objectif du Conseil communal est de pouvoir réaliser une véritable «Place du village» qui soit conviviale pour les hôtes de la station et qui puisse accueillir les manifestations touristiques. En hiver, une patinoire mobile y sera aménagée.

En ce qui concerne la chaufferie centralisée à bois, un montant de Fr. 450'000.– est budgétisé afin de créer la société, en collaboration avec la Bourgeoisie de Riddes, qui exploitera l'installation qui permettra de chauffer les bâtiments bourgeoisiaux Midi-14 Heures ainsi que les bâtiments communaux.

Les principales autres dépenses attendues sont les suivantes :

- L'aménagement de la salle communale de La Tzoumaz pour Fr. 75'000.–
- L'achat du mobilier de la nouvelle crèche pour Fr. 70'000.–.
- Un montant de Fr. 100'000.– est demandé par l'Etat du Valais comme participation communale aux travaux de construction et de réfection des routes cantonales. Il s'agit principalement de la réfection d'un mur de soutènement à l'entrée de La Tzoumaz ainsi que des travaux qui sont faits sur la route Isérables-Auddes-Rosselin.
- En ce qui concerne le «Trafic», il est également budgétisé des équipements routiers à Riddes pour Fr. 150'000.– et l'achat d'un véhicule pour les travaux publics s'élevant à Fr. 80'000.–

- Un montant de Fr. 100'000.– est prévu afin de continuer les travaux de sécurisation de la zone de la Fare qui débiteront avant la fin de l'année 2011.
- Afin de rendre plus attractive la piscine de La Tzoumaz en été, un montant de Fr. 75'000.– sera dévolu pour les aménagements extérieurs de la piscine.

#### ■ Approbation du budget 2012

L'assemblée primaire, dans son ensemble, accepte le budget 2012 de la municipalité.

#### ■ Présentation du plan quadriennal 2012-2015

Le plan quadriennal est présenté à l'assemblée primaire. Les investissements importants prévus dans le futur immédiat sont l'amélioration du réseau d'eau potable pour 2013, 2014 et 2015, l'agrandissement de l'école primaire pour 2013 et 2014, ainsi que les équipements routiers

à Riddes et à La Tzoumaz pour 2013, 2014 et 2015.

#### ■ Acte de concession des forces hydrauliques: décision

Pour rappel, l'emprunt d'un montant de Fr 6'000'000.– a été accepté en assemblée primaire du 2 décembre 2010. Pour poursuivre cette importante réalisation, le Conseil communal soumet à l'approbation de l'assemblée primaire l'acte de concession des forces hydrauliques tel qu'il sera soumis à votre approbation lors de l'assemblée primaire du 24 novembre 2011. Le projet permettra à la Commune de Riddes d'assurer l'approvisionnement en eau potable de la population, tout en développant la production d'énergie issue de sources renouvelables.

Les membres de l'assemblée primaire acceptent à l'unanimité cet acte.

#### ■ Informations sur l'évolution des projets en cours

Le Président, M. Jean-Michel Gaillard, informe l'assemblée sur l'évolution des projets en cours suivants :

- Zone des Morands
- Protection contre les crues de la Fare
- Domaine des sœurs
- Place de Foire
- Chaufferie centralisée au bois
- Plan de zone
- Projet de la place de la patinoire à La Tzoumaz

#### ■ Divers

Après quelques interventions de l'assemblée primaire, la parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance en remerciant les membres de l'assemblée pour leur participation et leur intérêt. Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.



# message et remarques sur le budget 2013

## 1) Aperçu général

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers Concitoyens,  
Conformément à l'article 7 al. 1 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le budget de la commune pour l'année 2013.

PRÉSENTATION DU RÉSULTAT ANNUEL		2013
<b>Compte de fonctionnement</b>		
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENTS COMPTABLES		
Charges financières	fr.	10'868'431.00
Revenus financiers	fr.	12'819'552.00
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>fr.</b>	<b>1'951'121.00</b>
RÉSULTAT APRÈS AMORTISSEMENTS COMPTABLES		
Marge d'autofinancement	fr.	1'951'121.00
Amortissements ordinaires	fr.	1'760'000.00
Amortissements complémentaires		
Amortissement du découvert au bilan		
<b>Excédent de revenus</b>	<b>fr.</b>	<b>191'121.00</b>
COMPTE DES INVESTISSEMENTS		
Dépenses	fr.	3'994'000.00
Recettes	fr.	350'000.00
<b>Investissements nets</b>	<b>fr.</b>	<b>3'644'000.00</b>
FINANCEMENT		
Marge d'autofinancement	fr.	1'951'121.00
Investissements nets	fr.	3'644'000.00
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>fr.</b>	<b>-1'692'879.00</b>

## 2) Considérations générales

Le compte de fonctionnement laisse apparaître une marge d'auto-financement de Fr. 1'951'121.–. Les investissements nets s'élèvent à Fr. 3'644'000.–.

Quant au compte de variation de fortune, il présente un bénéfice net de Fr. 191'121.– après enregistrement de Fr. 1'760'000.– d'amortissements comptables.

Ce budget 2013 est soumis à votre approbation conformément aux dispositions légales en vigueur, il a été adopté en séance du Conseil du 23 octobre 2012 et soumis aux organes de contrôle prévus par la loi.

## 3) Compte de fonctionnement

En 2012 a eu lieu la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le Canton et les Communes (RPT). Cette réforme tend à réduire sensiblement les disparités cantonales et est principalement basée sur deux instruments, la péréquation des ressources et la compensation des charges. La première dote les cantons à faible capacité financière d'une assise financière suffisante. La seconde permet de compenser les charges excessives que doivent supporter les régions de montagne et les villes.

Etant donné que le budget 2013 doit être bouclé sans connaître les chiffres définitifs des comptes 2012, qui seront dévoilés lors du bouclage des comptes, quelques incertitudes liées aux incidences financières subsistent, notamment en ce qui concerne les comptes «*Enseignement et formation*», «*Aide sociale*» et «*Finances et impôts*».

En 2013, nous aurons l'honneur d'organiser la réception de la Présidente du Grand Conseil. En effet, il est prévu que M<sup>me</sup> Marcelle Monnet Terrettaz, actuelle vice-présidente, accède à la plus haute instance de notre démocratie cantonale, soit la Présidence du Grand Conseil. La réception organisée par la Commune à cet effet est prévue le vendredi 17 mai 2013 et un montant de Fr. 150'000.– a été budgétisé.

Dans le compte «*Prévoyance sociale*», l'augmentation des charges est principalement liée à la petite enfance, soit une augmentation des charges dans le cadre de l'association «*Planète Enfants*», qui coordonne le réseau des mamans de jour, l'ouverture de la nouvelle crèche le 22 août 2012 et la création récente d'une structure d'UAPE. Pour ces différentes raisons, il est prévu une augmentation des charges de Fr. 90'000.– dans le cadre

du budget 2013, par rapport au budget 2012.

Suite à la décision de l'assemblée primaire du 31 mai 2012, qui a accepté la proposition du Conseil communal de baisser la taxe annuelle de base des eaux usées, une diminution de Fr. 120'000.– sur l'encaissement des taxes d'utilisation sur les eaux usées est prévue.

Les impôts ont été adaptés, en se basant sur les résultats des dernières années et selon les prévisions qui ont pu être effectuées. Une augmentation de Fr. 440'000.– a été planifiée sur les recettes liées aux personnes physiques et une augmentation Fr. 100'000.– sur les recettes liées aux personnes morales.

Au niveau du fonds de péréquation, la Commune sera toujours bénéficiaire en 2013, mais la répartition cantonale prévoit une diminution de recettes de Fr. 70'000.– pour notre Commune, ce qui représente une importante baisse sur une année.

## 4) Comptes d'investissements

Le Conseil communal présente un budget prévoyant des investissements nets s'élevant à Fr. 3'644'000.–, y compris ceux liés aux services autofinancés.



Le principal investissement prévu est l'aménagement d'adduction et de traitement d'eau potable. Des travaux, d'un montant de Fr. 1'400'000.–, budgétisés dans le poste «*Eau potable*», sont prévus pour l'année 2013.

Des travaux de réaménagement de la salle communale de La Tzoumaz dans la PPE Les Savoleyres sont prévus pour un montant de Fr. 360'000.–. Ces travaux permettront d'isoler le sol et le plafond de ces locaux, ce qui facilitera la tenue d'assemblée et autres manifestations en journée.

Un montant de Fr. 300'000.– est dévolu à la construction d'un nouveau local du feu à La Tzoumaz. En effet, le local actuel n'est plus adapté, en particulier pour le parage du nouveau véhicule qui va être acheté par le CSI B, et d'autre part, son emplacement actuel n'est pas des plus adéquat.

Dans le cadre du projet d'agrandissement du centre scolaire, le Canton a donné un préavis positif et un montant de Fr. 100'000.– a été budgétisé pour l'étude du projet. Le Conseil communal souhaite que les travaux d'agrandissement puissent débuter en 2015.

Suite à l'homologation du nouveau PAZ (Plan d'affectation des zones) en mars dernier et à l'ouverture de nouvelles zones constructibles à Riddes, le Conseil communal a la volonté de faire équiper dans les 2 ans à venir la zone du haut du village (Pied du Mont) et la nouvelle zone artisanale longeant la voie CFF. Le budget prévu pour ces équipements routiers à Riddes est de Fr. 270'000.–.

Les principales autres dépenses prévues sont les suivantes :

- Un montant de Fr. 274'000.– est demandé par l'Etat du Valais

comme participation communale aux travaux de construction et de réfection des routes cantonales.

- En ce qui concerne le «*Trafic*», il est également prévu l'achat d'un véhicule pour

les travaux publics s'élevant à Fr. 50'000.–.

- Un montant de Fr. 100'000.– a été planifié dans le cadre de la finalisation des travaux de sécurisation de la zone de danger de La Fare.





## 5) Indicateurs financiers

Le récapitulatif des indicateurs financiers présente les résultats suivants :

<b>INDICATEURS FINANCIERS - RÉCAPITULATIF</b>			
<b>1. Degré d'autofinancement</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Moyenne</b>
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	68.2%	53.5%	60.1%
VALEURS INDICATIVES			
- plus de 100%	très bien		
- 80 à 100%	bien		
- 60 à 80%	satisfaisant (à court terme)		
- 0 à 60%	insuffisant		
- moins de 0%	très mauvais		
<b>2. Capacité d'autofinancement</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Moyenne</b>
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	17.3%	16.3%	16.8%
VALEURS INDICATIVES			
- plus de 20%	très bien		
- 15 à 20%	bien		
- 8 à 15%	satisfaisant		
- 0 à 8%	insuffisant		
- moins de 0%	très mauvais		
<b>3.1 Taux des amortissements ordinaires</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Moyenne</b>
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	13.1%	12.2%	12.6%
VALEURS INDICATIVES			
- moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants		
- 2 à 5%	Amortissements insuffisants		
- 5 à 8%	Amortissements faibles		
- 8 à 10%	Amortissements moyens (à court terme)		
- 10% et plus	Amortissements suffisants		
<b>4. Endettement net par habitant</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Moyenne</b>
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	664	1268	969
VALEURS INDICATIVES			
- plus de 9'000	Endettement excessif		
- de 7'000 à 9'000	Endettement très important		
- de 5'000 à 7'000	Endettement important		
- de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré		
- moins de 3'000	Endettement faible		
<b>5. Taux du volume de la dette brute</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Moyenne</b>
(Dette brute en % des revenus financiers)	144.6%	153.3%	149.0%
VALEURS INDICATIVES			
- moins de 150%	très bien		
- 150 à 200%	bien		
- 200 à 250%	satisfaisant		
- 250 à 300%	insuffisant		
- plus de 300%	mauvais		

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2011		BUDGET 2012		BUDGET 2013	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	1'103'761.30	202'922.10	1'133'800.00	197'000.00	1'246'000.00	181'000.00
Sécurité publique	714'954.00	252'065.60	693'800.00	171'000.00	772'000.00	218'000.00
Enseignement et formation	3'212'811.40	1'386'399.30	2'008'690.00	224'500.00	2'092'140.00	232'500.00
Culture, loisirs et culte	849'190.62	85'130.40	803'200.00	83'500.00	853'700.00	83'500.00
Santé	5'229.75		7'500.00		5'500.00	
Prévoyance sociale	1'736'036.95	360'286.65	1'220'054.00	89'500.00	1'449'354.00	141'500.00
Trafic	2'284'386.90	500'566.55	2'375'900.00	512'000.00	2'349'500.00	543'000.00
Protect. et aménag. de l'environnement	3'111'836.60	3'011'505.80	2'603'400.00	2'603'600.00	2'734'300.00	2'535'100.00
Economie publique	801'100.60	744'875.75	758'937.00	446'100.00	826'937.00	469'100.00
Finances et impôts	335'766.21	8'782'919.74	352'000.00	8'005'917.00	299'000.00	8'415'852.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>14'155'074.33</b>	<b>15'326'671.89</b>	<b>11'957'281.00</b>	<b>12'333'117.00</b>	<b>12'628'431.00</b>	<b>12'819'552.00</b>
Excédent de charges						
Excédent de revenus	1'171'597.56		375'836.00		191'121.00	

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

	COMPTE 2011		BUDGET 2012		BUDGET 2013	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Charges de personnel	4'827'825.70		2'659'200.00		2'864'500.00	
Biens, services et marchandises	3'115'426.77		3'055'937.00		3'189'937.00	
Intérêts passifs	185'237.25		260'000.00		205'000.00	
Amortissements	2'464'927.48		1'628'000.00		1'810'000.00	
Parts à des contrib. s/affectation	89'179.20		37'000.00		39'000.00	
Dédom. versés à des collect. publ.	947'215.63		819'000.00		930'000.00	
Subventions accordées	1'722'842.30		2'724'644.00		2'776'694.00	
Subventions redistribuées						
Attributions aux financements spéciaux						
Imputations internes	802'420.00		773'500.00		813'300.00	
Impôts		8'527'127.10		7'597'000.00		8'097'000.00
Patentes et de concessions		197'840.65		186'000.00		186'000.00
Revenus des biens		453'959.59		166'000.00		167'000.00
Contributions		3'685'625.55		3'099'200.00		3'114'700.00
Parts à des recettes et contrib. s/affect.		5'503.60		183'917.00		110'052.00
Restitutions de collectivités publiques		23'910.90		11'000.00		11'000.00
Subventions		1'630'284.50		316'500.00		320'500.00
Subventions redistribuées						
Prélèv. sur les financements spéciaux						
Imputations internes		802'420.00		773'500.00		813'300.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>14'155'074.33</b>	<b>15'326'671.89</b>	<b>11'957'281.00</b>	<b>12'333'117.00</b>	<b>12'628'431.00</b>	<b>12'819'552.00</b>
Excédent de charges						
Excédent de revenus	1'171'597.56		375'836.00		191'121.00	

## BUDGET DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2011		BUDGET 2012		BUDGET 2013	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Autorité générale			50'000.00		360'000.00	
Sécurité publique	43'736.40	-1'752.50	50'000.00		300'000.00	
Enseignement et formation	27'386.30		30'000.00		120'000.00	
Culture, loisirs et culte	548'690.42					
Santé						
Prévoyance sociale	700'000.00		70'000.00			
Trafic	475'617.75		780'000.00		614'000.00	
Protect. et aménag. de l'environnement	1'237'792.50	79'681.00	1'485'000.00	50'000.00	2'550'000.00	350'000.00
Economie publique	175'646.80		525'000.00		50'000.00	
Finances et impôts						
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>3'208'870.17</b>	<b>77'928.50</b>	<b>2'990'000.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>3'994'000.00</b>	<b>350'000.00</b>
Excédent de dépenses		3'130'941.67		2'940'000.00		3'644'000.00
Excédent de recettes						

## COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

	COMPTE 2011		BUDGET 2012		BUDGET 2013	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Investissements propres	2'673'569.97		2'440'000.00		3'720'000.00	
Prêts et participations permanentes			450'000.00			
Subventions accordées	535'300.20		100'000.00		274'000.00	
Subventions redistribuées						
Autres dépenses activables						
Report de recettes au bilan						
Transferts au patrimoine financier						
Contributions de tiers		79'681.00		50'000.00		350'000.00
Rembours. de prêts - particip. perman.						
Facturation à des tiers						
Rembours. de subv. acquises						
Subventions acquises		-1'752.50				
Subventions redistribuées						
Report de dépenses au bilan						
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>3'208'870.17</b>	<b>77'928.50</b>	<b>2'990'000.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>3'994'000.00</b>	<b>350'000.00</b>
Excédent de dépenses		3'130'941.67		2'940'000.00		3'644'000.00
Excédent de recettes						

Voici brièvement les principaux dossiers traités au cours de la dernière législature 2009-2012. Ce bilan, sur lequel notre action future pourra reposer, répond aux objectifs qui avaient été fixés.

### 1) Nouveau plan de zone et règlement des constructions (PAZ-RCC)

Le nouveau règlement communal des constructions et des zones a été homologué par le Conseil d'Etat le 21 mars 2012. Soumis à l'approbation de l'assemblée primaire le 27 mai 2010, l'aboutissement de ce dossier est le fruit de six années de labeur, au cours desquelles, nous avons parfois dû faire preuve d'abnégation. Une quinzaine d'oppositions se sont élevées à l'encontre de ce projet, dont la totalité a été traitée à ce jour. Le nombre de séances tenues, le volume de courriers et d'e-mails échangés à cet égard remplissent plusieurs classeurs fédéraux. La satisfaction du Conseil communal à l'aboutissement de ce dossier est donc de rigueur.

A relever que le plan de zone élaboré répond aux objectifs et aux exigences fixées par la LAT (Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire).

### 2) Zone des Morands

Un autre dossier, *la zone des Morands*, qui n'a pris ni moins de temps ni moins d'énergie, mais dont l'aboutissement représente une formidable opportunité de développement économique pour la commune de Riddes.

Pour mémoire, les premières discussions relatives à cette procédure avaient débuté en 2006. En décembre 2007, l'assemblée primaire décidait de l'affectation de cette zone en «*zone mixte d'activités commerciales, de services, sportives, récréatives et touristiques*» (soit environ 140'000m<sup>2</sup>).

Le plan de quartier numéro 1 de la zone des Morands, d'une surface de 80'000m<sup>2</sup> et soumis à l'enquête publique en avril 2009, est entré en force. Le plan de quartier numéro 2 sera quant à lui mis à l'enquête dès que possible.

Les travaux respectent scrupuleusement le cahier des charges approuvé par l'assemblée primaire de 2007.

Voilà un autre dossier important dont l'achèvement méritait d'être relevé.

### 3) Microcentrale Lac des Vaux - Les Pontets

Sans entrer dans les détails, la solution envisagée par la Commune dans le cadre du projet d'adduction, de traitement de l'eau potable et de mini-hydraulique entre le Lac des Vaux et les Pontets, permettra une utilisation bien plus rationnelle de l'eau du lac. Dans un premier temps pour permettre un approvisionnement en eau potable constant sur toute l'année, y compris durant la saison hivernale, eu égard au nombre élevé d'occupants

en station de La Tzoumaz, et dans un 2<sup>e</sup> temps, pour permettre au surplus une production d'énergie électrique non négligeable.

Le 13 janvier 2012, le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire a mis à l'enquête publique la demande d'approbation de la concession de droits d'eau pour l'utilisation des forces hydrauliques provenant du Lac des Vaux. Cette publication a soulevé deux oppositions : le WWF et la Fédération Cantonale Valaisanne des Pêcheurs Amateurs (FCVPA). Des accords et des éléments de compensation ont été négociés avec ces deux associations, si bien qu'elles ont levé leur opposition.

Pour poursuivre dans ce dossier et selon la procédure en vigueur, dès l'obtention de l'homologation de la concession par le Conseil d'Etat (imminente à l'heure où nous écrivons ces lignes), les travaux

- du tracé de la conduite reliant le Lac des Vaux aux Pontets
  - du bâtiment de la micro-centrale (dont la construction est prévue en aval du pont des Pontets)
- seront mis à l'enquête dans les plus brefs délais, soit comme nous l'espérons et sous réserve de l'obtention de l'homologation, avant la fin de l'année 2012.

Pour la suite et sous réserve d'oppositions, les travaux

devraient s'échelonner dans le courant des années 2013 et 2014.

#### 4) Domaine des Sœurs

Le Conseil communal souhaitait avoir un regard sur le développement de ce quartier en y privilégiant l'implantation d'habitations collectives conformément aux buts poursuivis par le plan d'affectation des zones. A cet égard, le Conseil communal a soumis à l'assemblée primaire du 27 mai 2010, l'achat, puis la revente de la parcelle n° 449 d'une surface de 8'017 m<sup>2</sup> sise sur le Domaine dit «Domaine des Sœurs de St-Joseph». Cette proposition sera acceptée très favorablement.

Le Conseil poursuit également un but de conservation du patrimoine avec le maintien de la Chapelle des sœurs et de la Tour.

Suite à plusieurs propositions, le projet du bureau d'architecture Christian Constantin a été retenu et cet ouvrage a été autorisé tout récemment.

En principe et dès le printemps 2013, le bâtiment du Pensionnat et celui situé près de la route cantonal seront démolis, pour laisser place à 39 nouveaux appartements.

Par la suite, le bâtiment de la Tour sera également démolé et un immeuble de 9 appartements verra le jour.

Voilà un projet qui répond à un besoin bien concret en nouveaux logements dans le village.

#### 5) Chauffage à distance

Sur le plan du développement durable, la Commune de Riddes n'est pas en reste avec son projet de chauffage à distance, prévu en collaboration avec la Bourgeoisie de Riddes. Mis à l'enquête publique une nouvelle

fois le 3 février 2012 à l'emplacement du local des travaux publics près de la gare, afin prioritairement d'éviter le transit de poids lourds dans le village lors de l'approvisionnement en copeaux, ce projet a suscité plusieurs oppositions.

Organe compétent en la matière, la Commission cantonale des constructions (CCC) a délivré l'autorisation de construire le 19 juillet 2012, en rejetant les oppositions.

Ce chauffage ne pouvant plus être réalisé avant l'hiver à venir, les travaux sont reportés en 2013; l'installation sera néanmoins en fonction au plus tard avant le début de l'hiver 2013-2014.

A l'heure où la nécessité de promouvoir davantage les énergies renouvelables n'est plus à prouver, un tel projet répond pleinement à ces attentes.

#### 6) Protection contre les crues de la Fare

Pour rappel, ces travaux résultent de la mise à l'enquête fin 2008 de la carte des dangers des différentes zones qui bordent la Fare. La création de telles zones répond à une nécessité légale, réglementée par la loi sur l'aménagement des cours d'eau qui impose de mettre sur carte les zones de dangers que l'on peut trouver sur un territoire donné, ceci afin de protéger durablement les personnes, les animaux et les biens matériels importants.

En avril 2010, la Commune de Riddes met à l'enquête publique le projet d'aménagement contre les crues de la Fare, ainsi que la demande de défrichement correspondante. Ce projet concerne le tronçon final de la Fare.

La mise en soumission a eu lieu le 26 août 2011 et les travaux sont estimés à Fr. 2'400'000.–.

Le taux de subventionnement pour ces travaux du Canton et de la Confédération s'élève à 70%.

Concrètement, un barrage filtrant en sortie de gorge au Pied-du-Mont a été réalisé. Ce barrage permet de dévier hors zone à bâtir les eaux en cas de crues exceptionnelles. Les travaux consistent également à revitaliser l'embouchure de la Fare dans le Rhône, en élargissant le lit mineur, en réduisant la pente des rives et en y créant un cordon boisé. La réalisation finale de cet ouvrage a pris un certain retard, car une étude complémentaire relative à la réalisation du barrage filtrant en sortie de gorge a été demandée par l'OFEV (Office fédéral de l'environnement), néanmoins, les travaux devraient être achevés au printemps 2013.

Pour ce qui est des projets de construction envisagés dans le secteur de zone de forts dangers, les dossiers sont acceptés, et en cas de conformité, l'autorisation de construire sera délivrée. Toutefois, l'autorisation d'habiter ne pourra quant à elle être délivrée uniquement lorsque la totalité des travaux d'assainissement seront terminés.

#### 7) Rhône 3

Dans le cadre de la procédure cantonale ayant comme objectif de définir une politique cohérente d'aménagement et de protection contre les crues liées au Rhône, le Plan d'aménagement de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône (PA-R3) définit les mesures particulières proposées après une analyse des variantes possibles, une sélection, puis une optimisation de la solution retenue, le tout dans le cadre d'une démarche participative.

Le 3 juin 2011, le Canton du Valais a mis à l'enquête publique les projets de plans et prescriptions de zones de danger d'inondation du Rhône sur tout le

territoire concerné. La Commune de Riddes a fait opposition à cette mise à l'enquête.

Depuis, plusieurs communes concernées ont mandaté un expert indépendant et des séances de travail se sont tenues avec le Canton. Les objectifs prioritaires visés par notre Commune dans le cadre de la mise à jour du PA-R3 étant de réduire les emprises sur les terrains agricoles, notre but a été partiellement atteint avec dans les grandes lignes la suppression et la diminution d'emprise estimée à environ 19 ha.

La consolidation du PA-R3 prévoit un planning avec deux niveaux de priorité sur une durée de 20 à 25 ans, pour autant que les moyens humains et financiers soient mis à disposition pour assurer les délais de réalisation.

### 8) Place de Foire

Le résultat obtenu est à la hauteur des attentes du Conseil communal et il semble au premier abord que ces aménagements fassent également l'unanimité auprès de la population de Riddes.

L'esthétisme de cette place n'a plus rien à comparer avec l'ancienne, sur laquelle aucune rénovation n'avait été effectuée depuis plus d'un demi-siècle.

Les places de parc ont été préservées, la taille de la route a été restreinte alors que les trottoirs ont été agrandis. Avec en plus la limitation de la vitesse au trafic automobile à 30km/h, les piétons se sentiront bien plus à l'aise en se promenant sur cet axe.

Sans oublier que les conditions infrastructurelles pour la tenue de nos principales manifestations ont été créées, et la Place de Foire, comme son nom l'indique, permet d'accueillir une cantine de fête d'envergure, avec à disposition

tous les services nécessaires (prises électriques, alimentations, écoulements, etc.).

La mise en valeur de la Place de Foire passait par un lifting complet et semblait impérative et importante dans notre vision globale d'amélioration du village. Ce processus devrait se poursuivre et d'autres réaménagements sont en discussion actuellement.

### 9) Place centrale à La Tzoumaz

Dans la même vision que pour Riddes, la nouvelle place centrale de La Tzoumaz met indéniablement en valeur le centre de la station en lui conférant une nouvelle convivialité et devenant ainsi un lieu de rencontres et de divertissement pour les hôtes et les habitants du village.

Avec l'aménagement de cette place ainsi que la limitation à une vitesse maximale de toute la rue centrale (20km/h à 30km/h), la priorité est donnée aux piétons qui pourront d'autant mieux profiter de ces nouvelles infrastructures.

Equipé d'un bar, de WC, et d'un couvert avec des tables et des places assises abritées, ces infrastructures simplifieront grandement l'organisation des manifestations estivales. Quant à l'hiver, une patinoire

mobile d'environ 200m<sup>2</sup> y sera aménagée et permettra de profiter des plaisirs de la glace de décembre à avril avec des conditions toujours optimales. Il est d'ores et déjà prévu que les enfants de l'école de Riddes profitent de la création de cette patinoire mobile performante, afin de s'initier aux joies du patin à glace, et ce en alternance avec les après-midis piscine.

### 10) Projet de la place de la patinoire à La Tzoumaz

Ce projet, mis à l'enquête publique en mai 2011 par Genvalco et le bureau d'architecture Darioly et Rossini à Sion, prend plus de temps que prévu, en raison de la mise sur pied nécessaire d'un plan de financement, dont la procédure demande à être analysée par plusieurs organismes de contrôles financiers. L'autorisation de construire est dans l'attente de ce dernier élément, ce projet ayant d'ores et déjà reçu l'aval des services cantonaux concernés.

Rappelons que les appartements de ce complexe auront l'obligation d'être mis en location durant une période d'au minimum 15 ans, contrainte en phase avec la volonté du Conseil communal de créer des lits chauds au centre de la station. On ne peut que s'en réjouir.





## RÉTROSPECTIVE DE L'ÉTÉ 2012

### ■ La Maison de la forêt de début juin à fin septembre

La nouvelle activité «*le crayon vert*», proposée cet été sur le Sentier des sens a connu un vif succès avec la participation de plus de 650 personnes. Cette animation a initié des familles à l'apprentissage du dessin dans la nature. A l'aide d'un modèle et d'un petit matériel de base disponible à la Maison de la forêt, les artistes en herbe ont pu s'exercer à reproduire d'une manière ludique la beauté du vallon d'Arby. Cette activité sera reconduite l'été prochain.



### ■ L'escapade gourmande du 1<sup>er</sup> juillet 2012

La troisième édition de *l'escapade gourmande* a réuni 95 adeptes de produits du terroir valaisan. Pour la première fois, la manifestation a été organisée conjointement sur les territoires de Riddes pour le petit-déjeuner, d'Isérables pour l'apéritif et de La Tzoumaz pour la raclette et le dessert. Cette journée, appréciée par une petite centaine de gourmands, pourrait susciter l'enthousiasme pour la création d'autres projets interrégionaux.



### ■ Jumelage avec la commune d'Esperanza (Argentine)

Un air chaleureux d'Amérique du sud a soufflé sur la commune de Riddes durant la fête nationale. Après avoir visité les jours précédents Champéry, Trient, Vex, Hérémece et Saint-Martin, les délégations de nos cousins d'Argentine et de l'Association des Valaisans du monde ont signé un acte de jumelage historique à la Vidondée. Il commémore l'émigration

de nos ancêtres à Esperanza en 1868 et consolide les liens entre nos différentes communautés. La suite de la journée s'est déroulée sous le soleil de Savoleyres avec l'animation musicale d'un groupe folklorique du Venezuela, puis sur la Place centrale de La Tzoumaz pour la soirée du 1<sup>er</sup> août avec en apothéose un feu d'artifice géant.



### ■ Visite des groupes du Festival International de Folklore d'Octodure (le FIFO)

Durant toute la semaine du 1<sup>er</sup> août, la station de La Tzoumaz a vibré aux rythmes des musiques du monde. En guise d'apéritif musical, un groupe de musiciens macédoniens composé de cuivres et de percussions a créé une ambiance festive dans la rue centrale en déambulant à la manière d'une guggenmusik. Ensuite, des danseurs du Pays basque espagnol ont présenté avec une fierté non-dissimulée toute la beauté de leurs danses traditionnelles. Le lendemain, jour de la fête nationale, un ensemble du Venezuela composé de charmantes danseuses et de robustes danseurs n'a pas laissé le nombreux public présent de marbre. Enfin, le jeudi 2 août, La Tzoumaz a découvert la splendeur des danses folkloriques d'une ethnie russe peu connue venue de Tchouvachie.



### ■ Collaboration avec la Fondation Domus

Une nouvelle activité hebdomadaire a vu le jour tous les mardis grâce à la collaboration avec la Fondation Domus. Cette institution valaisanne de réhabilitation psychosociale, située à l'entrée de la station, propose à ses résidents différents ateliers comme la cuisine, la menuiserie, le jardinage, le sport et notamment une thérapie avec le cheval. Les pensionnaires s'occupent avec soin des animaux et prennent cette responsabilité très à cœur. Pour apporter une plus-value supplémentaire à ce travail, les résidents de la Fondation Domus, accompagnés de leurs thérapeutes, ont accueilli 7 adultes, 8 jeunes, 45 enfants et 4 promenades d'école. Tous ont pu apprécier une petite randonnée à dos de cheval, de poney et de mulet. La satisfaction était générale et la collaboration entre l'Office du tourisme et la Fondation est appelée à se renforcer pour les prochaines saisons.

## PRÉSENTATION DE L'HIVER 12-13

■ **Nouvelle patinoire artificielle**  
Pratiquez gratuitement vos sports de glace favoris sur la nouvelle patinoire artificielle située sur la Place centrale récemment

rénovée. Moments de convivialité garantis en musique et en lumière du matin jusqu'au soir à 20 h. La location des patins à glace s'effectue au Vitho bar à côté de la patinoire. Autre nouveauté pour tous les amateurs de musique : 6 concerts live d'après-ski seront organisés sur la patinoire les vendredis et samedis des semaines de haute saison afin de faire vibrer les mélomanes de la station.



### ■ Manifestations

#### Course nocturne de peaux de phoque et raquettes

L'édition 2013 de la course nocturne de peaux de phoque n'aura pas lieu un vendredi soir comme à l'accoutumée mais le samedi 9 mars avec un premier départ pour les populaires suivi d'un second pour les compétiteurs. L'objectif de ce changement consiste à ouvrir cette course à tous, non seulement aux coureurs aguerris mais également aux randonneurs amateurs. De plus,



cette modification de date permettra d'accueillir tous ceux qui ne pouvaient pas participer le vendredi pour des raisons professionnelles.

### Open de luge le dimanche 13 janvier 2013

Rien de tel pour les amateurs de sensations fortes et de grands éclats de rire que de participer à l'Open de luge de la Tzoumaz! Elancez-vous sur la plus longue piste de luge de Suisse romande. Cette épreuve fait partie du Trophée du Valais. Prix souvenir et animations pour tous.

### Infrastructures à disposition :

#### Piscine

La piscine couverte de La Tzoumaz, située dans le bâtiment de la télécabine, vous accueillera à des prix attractifs pour un moment de bien-être et détente! Entre plongeon dans la piscine ou relaxation dans le sauna, il n'y a qu'un pas!

Ouverture du lundi au dimanche de 13h30 à 19h30 du 22.12. 2012 au 07.04.2013. Fermé le vendredi.

Prix: adulte CHF 7.-  
enfants CHF 4.-  
Sauna: adulte 8.-  
Cours d'Aqua Gym tous les lundis de 10h à 10h45.

#### Sentier raquette

Vous avez toujours rêvé de vous immerger en pleine nature, de goûter à des instants privilégiés loin de la foule? La diversité des sentiers raquette de La Tzoumaz promet une entière satisfaction à des randonneurs en recherche d'effort ou tout simplement désireux de moments de tranquillité. Les sentiers sont adaptés à trois différents types de difficulté.



### ■ Activités hivernales

#### Tous les mardis soir

Petite balade nocturne en raquette, apéritif et fondue

Laissez-vous surprendre par le charme d'une balade dans le monde magique de la forêt des Etablons!

Vous serez supervisé par un accompagnateur en montagne qui saura vous mettre à l'aise lors de cette randonnée nocturne. Après l'effort vient le réconfort!

Vous pourrez commenter votre exploit sportif lors d'un apéritif suivi d'une soirée fondue avec vos compagnons de route.

#### Tous les mercredis soir

Fondue au restaurant de la Croix-de-Cœur et descente aux flambeaux

Si vous êtes à la recherche d'une ambiance conviviale, alors la descente aux flambeaux est faite pour vous! Avant de vous élancer sur les pistes, muni de la célèbre torche, vous partagerez un apéritif puis une délicieuse fondue dans un décor hivernal relaxant au restaurant de la Croix-de-Cœur.

#### Ski de randonnée nocturne

Pour tous les randonneurs, le restaurant de Savoleyres est ouvert tous les mercredis soir depuis le mois de janvier où la restauration est possible jusqu'à 21 h.



### ■ Tarifs des abonnements de ski pour les habitants de Riddes

Téléverbier/Verbier Sport+ et la Commune de Riddes s'unissent pour offrir des tarifs attractifs aux enfants de la Commune de Riddes sur les forfaits 4Vallées. La Commune de Riddes participe financièrement pour chaque enfant et jeune à hauteur de Fr. 50.- pour un abonnement annuel, secteur 4Vallées.

- Les prix mentionnés ne prennent pas en compte la participation communale de Fr. 50.- qui sera remboursée directement par la Commune sur présentation de la quittance d'achat.
- Le tarif famille (15% de rabais sur les prix), est appliqué à partir de minimum 3 personnes payantes, selon les directives de Verbier Sport+.

### Rabais accordé aux habitants de la Commune de Riddes sur les cartes journalières :

- 40% sur le tarif ordinaire pour les secteurs Verbier, Savoleyres/La Tzoumaz et Bruson.
- 20% sur le tarif ordinaire pour le secteur 4Vallées.

Plus d'informations sur le site internet [www.verbierbooking.com](http://www.verbierbooking.com)

	Annuel 4Vallées Mont-Fort	Saison 4Vallées Mont-Fort	Saison Secteur Verbier	Saison Secteur Savoleyres/La Tzoumaz
Enfant (1998-2005)	Fr. 250.-	-	-	-
Jeune (1993-1997)	Fr. 450.-	-	-	-
Adulte (1949-1992)	Fr. 798.-	Fr. 708.-	Fr. 658.-	Fr. 488.-
Senior (1936-1948)	Fr. 638.-	Fr. 566.-	Fr. 526.-	Fr. 390.-

### ■ Tri des déchets dates de ramassage du papier à Riddes en 2013

Le tri des déchets avait déjà été abordé dans l'InfoRiddes du mois de novembre 2011. Non pas que notre Commune doive faire face à de graves incivilités à cet égard, seulement que le sujet est suffisamment important pour que nous nous permettions de vous rappeler quelques points :

- Le ramassage des ordures ménagères pour Riddes a lieu tous les lundis. Pour Auddes et La Tzoumaz, des moloks sont à disposition.
- Les moloks sont exclusivement réservés

à la récupération des déchets ménagers.

- Des containers pour le papier, le verre, le pet et l'aluminium sont à disposition vers la STEP.
- Tous les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie de Ravanay.
- Des containers pour les déchets encombrants sont à disposition de mai à octobre à l'entrée de La Tzoumaz.
- Des containers pour le papier, le verre et l'aluminium sont à disposition à l'entrée de La Tzoumaz ainsi qu'au départ de la Route des Crus (pour le verre).

#### Déchetterie de Ravanay

##### Horaires d'été :

1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :** 13h-17h  
**Samedi :** 7h30-12h/13h-17h30

##### Horaires d'hiver :

1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :** 13h-17h  
**Samedi :** 8h-12h/13h-17h

#### Date de ramassage des papiers 2013

- 17 janvier
- 21 mars
- 16 mai
- 18 juillet
- 19 septembre
- 21 novembre

### ■ Nouveau règlement communal des constructions SIT disponible au public

Le règlement communal des constructions (RCC) est en tout temps disponible sur notre site internet [www.riddes.ch](http://www.riddes.ch), et vous

pouvez également en obtenir une version papier auprès de notre administration.

D'autre part et depuis quelques mois déjà, le SIT (Système d'Information du Territoire)

est accessible au public, en lien sur notre site internet ou directement à l'adresse [www.bessero.ch/riddes/BM3.asp](http://www.bessero.ch/riddes/BM3.asp).

Le SIT est un outil informatique permettant d'organiser

et de présenter des données géographiques, ainsi que de produire des plans et des cartes.

Le SIT permet de rendre accessible au public des données du territoire et de la mensuration officielle, à savoir :

- Parcellaire
- Couverture du sol
- Bâtiments
- Noms locaux
- Répartition des plans
- Conduites
- Plan des zones

### ■ Collecte des sapins de Noël

Pour la 1<sup>re</sup> année, la Commune de Riddes organise une collecte des sapins de Noël. Les habitants du village sont invités à déposer leurs conifères sur le trottoir, sans décorations, clous, croisillons et pots, **le jeudi 10 janvier 2013 avant 10h.**

Les employés du service de la voirie communale amèneront ces sapins à la déchetterie de Ravanay pour les faire composter.

### ■ Changement des noms de rues à Riddes Attribution des noms de rues à La Tzoumaz

La localisation des bâtiments prend de plus en plus d'importance dans notre société. Un adressage harmonisé n'est pas seulement une aide précieuse pour les services de secours, pour les services du feu, pour la police, pour la poste, pour les entreprises de transport qui livrent des marchandises, mais il facilite également la Confédération, le Canton et les Communes dans leurs tâches.

Dans le cadre des mensurations fédérales, de nouvelles dispositions ont été élaborées par la Confédération et le Canton, afin de mettre à jour les données des adresses de manière homogène sur l'ensemble du territoire helvétique.

Sur la base de ces dispositions, nous avons dû procéder à certaines modifications sur le village de Riddes. Les habitants concernés par ces changements ont été informés par courrier postal au mois d'avril dernier. Les panneaux de signalisation des nouvelles rues ainsi que les numéros des bâtiments à changer, seront posés par le Service des travaux publics dans les prochains mois.

En ce qui concerne La Tzoumaz et Auddes, le travail s'avère plus fastidieux et demandera un certain délai, et ce bien que les noms de rues dans leur ensemble aient d'ores et déjà été homologués. La procédure adoptée sera la même que celle qui a eu cours sur le village de Riddes.

### ■ Assurances maladie complémentaires pour les enfants

Consciente que l'augmentation des primes de l'assurance maladie grève toujours plus le budget des familles, la Commune de Riddes a conclu en 1999 deux conventions cadres avec le Groupe Mutuel pour ce qui est des prestations d'assurances complémentaires LCA. Quelques éléments d'approche à ce sujet : sont concernés par ces conventions, les enfants de 0 à 18 ans domiciliés sur le territoire de la Commune. Au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans révolus ou jusqu'à un éventuel transfert dans une caisse maladie professionnelle, la caisse maladie remet une offre de transfert dans la convention facultative qui s'applique aux jeunes de 19 à 25 ans.

Ce transfert s'effectue automatiquement, le jeune désirant ne pas y être affilié devra manifester son intention contraire.

S'agissant des enfants de 0 à 18 ans, sur les Fr. 516.– annuels de primes, la Commune de Riddes prend en charge Fr. 440.–/par année, les parents ayant à leur charge le solde, soit Fr. 76.–/par année. Les prestations assurées comprennent les soins complémentaires (SC3), l'assurance des soins dentaires (DP3) et l'assurance combinée d'hospitalisation (HC1).

Pour de plus amples informations sur les diverses prestations octroyées, nous laissons le soin aux personnes concernées de consulter les conditions d'assurances complémentaires ou de prendre contact avec le Groupe Mutuel au n° 058 758 36 07.

### ■ Carte journalière CFF « Commune »

Notre offre de deux cartes journalières CFF « Commune » est toujours valable. Pour rappel, la Commune de Riddes met à la disposition de sa population deux cartes journalières (Fr. 30.– par carte).

Une carte journalière CFF permet de voyager en 2<sup>e</sup> classe pendant toute la journée de validité sur **l'ensemble du réseau suisse** des CFF, ainsi que sur la plupart des réseaux de transports publics. Ces cartes peuvent être réservées et retirées directement auprès du Contrôle de l'habitant.

### ■ Heures d'ouverture des guichets du bureau communal

**Lundi-mardi-mercredi :**  
7h-9h/15h-17h

**Jeudi :**  
fermé

**Vendredi :**  
7h-9h/14h-16h

## agenda de novembre 2012 à avril 2013

### Novembre

- |             |  |
|-------------|--|
| 9 novembre  | Loto de la gym Etoile - Salle de l'Abeille |
| 24 novembre | Tournoi interne de badminton - Combremont  |

### Décembre

- |                |  |
|----------------|--|
| 12 décembre    | Après-midi bricolage - Ludothèque le Totem           |
| 21 décembre    | Loto de la fanfare l'Abeille - Salle de l'Abeille    |
| 22 décembre    | Soirée CVAV - Salle du Collège                       |
| 22 décembre    | Fête du lancement de la saison à La Tzoumaz          |
| 24 décembre    | Noël des enfants, Place centrale à La Tzoumaz        |
| 28-29 décembre | Concert live sur la Place centrale à La Tzoumaz      |
| 31 décembre    | Fête du Nouvel an sur la Place centrale à La Tzoumaz |

### Janvier

- |               |   |
|---------------|---|
| 4-5 janvier   | Concert live sur la Place centrale à La Tzoumaz |
| 13 janvier    | 19 <sup>e</sup> Open de luge à La Tzoumaz       |
| 19 janvier    | Loto des Samaritains - Salle du Collège         |
| 25-26 janvier | Soirées luge au clair de lune à La Tzoumaz      |

### Février

- |               |  |
|---------------|--|
| 2 février     | Assemblée générale de la Société de développement à La Tzoumaz |
| 2 février     | Snow day 4 bike à La Tzoumaz (VTT de descente sur neige)       |
| 2 février     | Loto du Chœur-Mixte - Salle du Collège                         |
| 2-3 février   | Tournoi de badminton des juniors valaisans - Combremont        |
| 9 février     | Carnaval des enfants - Salle de l'Abeille                      |
| 9 février     | Carnaval sur les pistes de ski et dans la station à La Tzoumaz |
| 14 février    | Loto CVAV - Salle de l'Abeille                                 |
| 15-16 février | Concert live sur la Place centrale à La Tzoumaz                |
| 16 février    | Journée récréative des samaritains - Salle du Collège          |
| 22-23 février | Soirées luge au clair de lune à La Tzoumaz                     |

### Mars

- |            |   |
|------------|---|
| 2 mars     | Concert de la Fanfare l'Abeille - Salle de l'Abeille      |
| 2 mars     | Festi'gym - Combremont                                    |
| 2 mars     | Snow day 4 bike à La Tzoumaz (VTT de descente sur neige)  |
| 9 mars     | Assemblée générale des aînés - Salle du Collège           |
| 9 mars     | Tournoi de volley - Combremont                            |
| 9 mars     | Course nocturne de peaux de phoque à La Tzoumaz           |
| 16 mars    | Concert de la Fanfare l'Indépendante - Salle de l'Abeille |
| 16 mars    | Concert de musique classique à La Tzoumaz                 |
| 19 mars    | Concours interne du Ski-Club Etablons                     |
| 22-23 mars | Soirées luge au clair de lune à La Tzoumaz                |
| 27 mars    | Course aux œufs dans le village de Riddes                 |
| 31 mars    | Course aux œufs à La Tzoumaz                              |

### Avril

- |             |  |
|-------------|--|
| 3 avril     | Après-midi jeux - Ludothèque le Totem  |
| 13 avril    | Schuss final, fête de fin de saison à La Tzoumaz                               |
| 20 avril    | Concert du Chœur-Mixte - Salle du Collège                                      |
| 26-27 avril | Concert du Chœur des Jeunes de Leytron, Riddes et Saillon - Salle de l'Abeille |

Dates sous réserve de modifications. Plus d'informations sur [www.riddes.ch](http://www.riddes.ch) ou sur [www.latzoumaz.ch](http://www.latzoumaz.ch)